UEa

UEa1

UD

UCa

UBa2

UBa1

UB

UA

1AU

A

Ap

N

Al

At

UCb

Nx

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C12 C15 C16 D1 D2 D3

0 70 140 210 280 350 m

PLU

Zonage du PLU

Prescriptions surfaciques

Orientations d'Aménagement et de Programmation

Espaces Boisés Classés

Emplacements réservés

zone non aedificandi

Emprise constructible

nouvelles constructions

Recul de 10m des fossés du SIA Hautes Terres du Vistre

Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau (EPTB Vistre)

Zonage ruissellement pluvial

Zonage des risques

F-NU

M-NU

F-U

M-U

M-Ucu

Traduction de l'étude acoustique sur le circuit

zone A _ zone modélisée soumise à de fortes émergences sonores

zone B _ zone modélisée soumise à des émergences sonores moyennes

Plan de Prévention du Risque Inondation

PPRI indifferencié

Protection de captage

Périmètres de protection réglementaires établis par arrêté préfectoral des captages d'eau destinée à la consommation humaine en Occitanie

Périmètres de protection indicatifs (procédure non achevée ou en révision) de captage d'eau destinée à la consommation humaine proposés dans le cadre d'un avis d'hydrogéologue agréé en Occitanie

Recul des voies

Recul de 100m de l'axe de l'autoroute

Recul de 75m de l'axe de la départementale

DEPARTEMENT DU GARD
Commune de Lédenon

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

PLAN DE ZONAGE

30.06.2021

ECHELLE : 1/2500	**Zoom zone urbaine**		
Prescription du PLU par délibération	Arrêt du projet de PLU	Approbation du PLU	altereo

Parc d'activité Point Rencontre - 13770 VENELLES
Tél : 04 42 54 00 68 - Fax : 04 42 54 06 78